



## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES**

### **Séance du 3 août 2021**

L'an deux mil vingt et un et le trois août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

**Etaient présents** : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**Etaient excusés** : Mme AYÇAGUER Elorri, M. JORAJURIA Ramuntxo

**A été nommée comme secrétaire de séance** : Mme CHAMALBIDE Corinne

Date convocation : 30 juillet 2021

Date d'affichage : 30 juillet 2021

### **DECISION N° 5 : CREATION D'EMPLOIS DANS LE CADRE D'AVANCEMENT DE GRADES**

Nomenclature : 4.1.1

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d' :

- animateur principal de 1ère classe pour assurer les missions d'accueil à la garderie périscolaire d'Ossès,
- adjoint administratif principal de 1ère classe pour assurer les missions d'accueil à l'agence postale communale,
- adjoint technique principal de 1ère classe pour assurer les missions d'accompagnement des enfants à la cantine, d'accueil des enfants à la garderie périscolaire et d'entretien des locaux communaux.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DECIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

- d'un emploi permanent à temps non complet (18,5 heures hebdomadaires) d'animateur principal de 1ère classe,

- d'un emploi permanent à temps non complet (15 heures administratif principal de 1ère classe,

- d'un emploi permanent à temps non complet (32,94 heures hebdomadaires) d'adjoint technique principal de 1ère classe,

**PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 03 août 2021

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 14/09/2021

Et après transmission en sous-préfecture le 14/09/2021

